

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°3-2024 REUNION DU 26 JUIN 2024

Objet : Compte administratif et gestion 2023

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin à dix-neuf heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Thibaud MARGALET, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : Madame Béatrice BOUZAN, MM. BRUZY Didier, MARGALET Thibaud et SIMON Marc, syndics titulaires.

Le Président présente les comptes administratif et gestion 2023. Il précise que l'année se termine avec un 12,25 € d'excédent de fonctionnement et 2 141,00 € d'excédent d'investissement.

COMPTES 2023					
UNION DES CANAUX D'ILLE ET CORBERE					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Réalisé	Articles	Dénominations	Réalisé
605	Achat de matériel	2 171,95	70388	Redevances rôle	217 583,00
60611	Eau et assainissement	29,17	70688	Autres prestations de serv.	40 200,00
6061	Electricité	1 093,19			
60622	Carburants	3 692,05	7488	Remboursement Rex Rotary	41,24
60623	Alimentation	62,42			
60631	Fourniture d'entretien	0,00	6419	Remboursement sur rémunération	351,48
60636	Vêtements de travail	335,27			
6064	Fournitures admin.	1 033,46			
6068	Autres matières et fournitures	1 394,85			
611	Contrat prestation service	950,00			
613	Location	20 655,01			
61551	Matériel roulant	2 337,19			
61558	Entretien bien mobilier	296,11			
6156	Maintenance	3 059,54			
6168	Primes d'assurances	3 567,23			
622	Honoraires	500,00			
623	Publicité, relation publique	2 375,20			
626	Frais d'affr. Et Télécom	14 041,70			
6281	Concours divers	700,00			
6288	Déchetterie	203,00			
	TOTAL CHAP 11	58 497,34			
6411	Personnel titulaire	153 576,24			
6414	Medecine du travail	470,00			
6450	Cotisations Sociales	57 758,31			
	TOTAL CHARGES SALARIALES	211 804,55			
651	Redevance pour brevets SIG	500,00			
6588	Autres charges	26,50			
	TOTAL	526,50			
	TOTAL	270 828,39		TOTAL	258 175,72

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations		Articles	Dénominations	
	TOTAL	0		TOTAL	0

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité :

- Valide les comptes administratif et gestion 2023 ;
- Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY